



École alternative Freinet de Trois-Rivières

Édifice Saint-Sacrement
1745, Boul. St-Louis
Trois-Rivières, G8Z 2N6
(819) 375-4788

Édifice du Boisé-des-Pins
125, rue St-Émile
Trois-Rivières, G8T 7P6
(819) 693-7817

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école alternative Freinet de
Trois-Rivières tenue le lundi 18 décembre 2023, à 18 h 30
À l'édifice Boisé-des-Pins

1.A) **VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, le président déclare la séance ouverte.

étaient présents :
Émilie Lefrançois, parent
Ingrid Garceau, parent
Marilou Lavallée-Benny, parent
Daniel Dupont, parent
Geneviève Vachon, enseignante
Jean-François Croteau, enseignant
Kim Lévesque, enseignante
Anne Ayotte, orthopédagogue
Luc Francoeur, directeur

étaient absentes:
Marlène Richer, parent
Kim Brunelle, responsable service de garde
Élizabeth Chiasson, directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE**

Madame Émilie Lefrançois, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR**

067-CÉ
23/24- 834

CONSIDÉRANT que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance régulière du 18 décembre 2023 avec une petite correction au point 6 : Correspondance de la présidence au lieu de présidente.

Projet d'ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
1 min.	1	Vérification du quorum/ mot de bienvenue	Constat
2 min.	2	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	Adoption
7 min.	3	Adoption et signature du procès-verbal du 10 octobre 2023	Adoption
5 min.	4	Suivi au procès-verbal	Information
5 min.	5	Questions de l'assemblée	Information
5 min.	6	Correspondance du président - Critères de sélection de la direction	Information Adoption
15 min.	7	Informations du directeur a) Investissements TIC (19 863\$) b) La semaine des tout-petits du 20 au 26 novembre c) 1 ^{re} Rencontre de parents (16 et 17 novembre) d) Campagne de financement pour les finissants (vente d'articles durant les rencontres de parent) e) Sorties Scolaires 23-24 f) Paniers de Noël g) Projet Éducatif h) Formation des membres du CE i) Normes et modalités d'évaluation 23-24 (CCQ) j) Bilan annuel intimidation et violence k) Budget révisé l) Plan triennal MAO m) Fond à destination spéciale- Pierre Lavoie 2688\$	Information Information Information Approbation Adoption Adoption Adoption Information Adoption Information Adoption Adoption Adoption
5 min.	8	Service de garde - Suivi de la situation	Information
10 min.	9	Rapport du représentant au comité de parents	Information
10 min.	10	Affaires nouvelles 1- Sorties scolaires vs votes électroniques	Adoption
1 min	11	Levée de l'assemblée	Adoption

3. ADOPTION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2022

067-CÉ
24/23- 835

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023, plus de 4 heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Dupont, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance régulière du 10 octobre 2023.

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Rien à ajouter

5. **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Pas d'assemblée

6. **CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Émilie Lefrançois nous présente et explique le document sur les critères de sélection d'une nouvelle direction.

Critères de sélection d'une nouvelle direction

CONSIDÉRANT que la direction est en poste pour une 6^e année et que le travail avait été fait par les années passées;

CONSIDÉRANT l'accord de tous pour garder les critères de sélection;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les critères de sélection d'une direction d'école.

7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR**

A) Investissements TIC

Avec la mesure 30810, une vingtaine de chromebooks ont été achetés cette année d'une valeur d'environ 450\$ chacun ainsi qu'un TNI pour Marc (enseignant éducation physique) et Maxime (enseignant 1^{re}-2^e). Nos Ipads commencent à être désuets.

B) La semaine des tout-petits du 20 au 26 novembre

C'était la 3^e année qu'avait lieu cette semaine. Malheureusement, dû à la grève de 3 jours cette année, il n'y aura eu que 2 jours pour faire des petites activités avec les tout-petits. Ils ont eu droit à des petites collations et la présence de parents.

C) Première rencontre de parents (16-17 novembre)

On suggère pour l'an prochain qu'un courriel soit envoyé à tous les parents au même moment avec un lien pour chaque niveau pour la prise de rendez-vous.

D) Campagne de financement pour les finissants 2025

CONSIDÉRANT les coûts engendrés pour la fête des finissants ;

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'établissement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Émilie Lefrançois, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la campagne de financement pour les finissants tel que proposé.

067-CÉ
23/24- 836

067-CÉ
23/24- 837

067-CÉ
23/24- 838

E) Sorties scolaires 23-24

CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par les enseignants;

CONSIDÉRANT le projet éducatif de l'école;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Marilou Lavallée-Benny, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les sorties éducatives tel que proposé en attendant de savoir si le Carnaval sera annulé ou non.

F) Paniers de Noël

067-CÉ
23/24- 839

Monsieur Luc Francoeur mentionne l'importance de cette collecte qui fait partie des belles valeurs inculquées aux enfants années après années.

CONSIDÉRANT l'augmentation de gens dans le besoin;

CONSIDÉRANT les valeurs de notre école;

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'établissement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Anne Ayotte, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la participation de l'école à l'activité « Paniers de Noël » tel que proposé.

G) Projet éducatif

Le directeur présente les ajustements apportés au projet éducatif depuis la dernière présentation au conseil d'établissement. Il s'agit de la partie du Climat scolaire à l'objectif 2 (résultat visé).

067-CÉ
23/24- 840

CONSIDÉRANT que le projet éducatif présenté est le fruit d'un travail concerté entre les parents, l'équipe-école et la direction;

CONSIDÉRANT qu'il reflète bien la réalité et les priorités de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le projet éducatif de l'école.

H) Formation des membres du CE

Un rappel est fait à tous qu'il ne faut pas oublier d'aller visionner les capsules de formation pour les membres sur internet.

I) Normes et modalités d'évaluations 23-24 (CCQ)

067-CÉ
23/24- 841

CONSIDÉRANT la recommandation des enseignants ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Anne Ayotte, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER l'échéancier, les normes et modalités et les règles de classement tels que proposés.

J) Bilan annuel intimidation et violence

Monsieur Luc nous indique qu'il y a eu une recrudescence de gestes de violence, et ce, depuis la Covid. Nous remarquons un peu plus de chicanes ou bagarres lors des récréations. Nous demeurons tout de même une école avec très peu de violence.

K) Budget Révisé

067-CÉ
23/24- 842

CONSIDÉRANT le budget présenté par le directeur de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-François Croteau, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le suivi budgétaire de l'école tel que proposé.

L) Plan triennal MAO

067-CÉ
23/24- 843

Monsieur Luc Francoeur donne une brève explication du plan pour les trois prochaines années.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son plan triennal d'investissement pour l'année scolaire 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par le Centre de services scolaire à ce jour ;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie Lefrançois que le budget 2023-2024 de l'école soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M) Fond à destination spécial-Pierre Lavoie 2688 \$

067-CÉ
23/24- 844

CONSIDÉRANT les projets d'activités éducatives et les sports interscolaires à venir;

CONSIDÉRANT le projet éducatif de l'école;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Geneviève Vachon, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le transfert du fond à destination spécial Pierre Lavoie 2688 \$ tel que proposé.

8. **SERVICE DE GARDE**

Madame Kim Brunelle est absente mais monsieur Luc Francoeur signifie que la situation est encore critique pour trouver du personnel pour travailler au service de garde. Il y a eu 3-4 parents qui se sont présentés pour travailler quelques fois seulement.

9. **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Daniel Dupont fait le point sur se qui a été discuté à la rencontre. Le centre de services scolaire se doit de trouver rapidement un remplaçant pour le poste de directeur général.

Les reportages télévisés et radiophoniques sur nos saines habitudes de vie sont ressortis au comité de parents. Nous nous sommes fait applaudir pour notre belle initiative et les autres écoles sont maintenant intéressées à en savoir plus.

10. **AFFAIRES NOUVELLES**

1) Vote électronique en lien avec les sorties scolaires en cas d'opportunités de sorties de dernières minutes.

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'établissement ;

CONSIDÉRANT l'ajout d'activités scolaires de dernière minute;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Anne Ayotte, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le vote de sorties scolaires par vote électronique tel que proposé.

Dont celle de la pêche sur glace envoyée par courriel le 17 janvier 2024 et résolu à l'unanimité pour approbation de l'activité.

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 29, madame Kim Lévesque propose la levée de l'assemblée.

Prochaine rencontre le lundi 12 février 2024 à 18 h 30 à l'édifice St-Sacrement.


Émilie LeFrançois, présidente


Luc Francoeur, Directeur

067-CÉ
23/24- 845

067-CÉ
23/24- 846